

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 20

votants : 26

OBJET :

**JAZZ EN OUCHE 2020
AVENANT À LA
CONVENTION DE
PARTENARIAT
AVEC L'OFFICE DE
TOURISME DES PAYS
DE L'AIGLE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2021-94

L'an deux mil vingt et un,
le : **Lundi 13 décembre**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 décembre 2021.

PRESENTS : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON,
Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Didier COUSIN, Mme Charlène
RENARD, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE,
M. Lionel GONNET, Mme Maryse BRIANCEAU, M. Jean-Luc
PAULHE, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI,
M. Pascal SAMSON, M. Mickaël MESNIL, Mme Fleur GOSSELIN,
M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Philippe
RONDEL, Mme Lucie CLOUARD et M. Gérard LATINIER.

Absents ou excusés : Mme Nelly VIVIEN qui a donné pouvoir à
Mme Nicole GONDOUIN, Mme Marie-José MARTIN qui a donné
pouvoir à Mme Charlène RENARD, Mme Christine CHATEL qui a
donné pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Cédric
COQUELIN qui a donné pouvoir à M. Lionel GONNET, M. Thierry
PINOT qui a donné pouvoir à M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle
DUVAL DE LAGUIERCE qui a donné pouvoir à Mme Isabelle
CLOUCHÉ, Mme Alexandra BRACQUE qui a donné pouvoir à
M. Philippe VAN-HOORNE, Mme Mireille NOGUET et M. Stéphane
CLOUET.

Madame Isabelle CLOUCHÉ a été nommée Secrétaire de Séance.

L'Office de Tourisme des Pays de L'Aigle avait souhaité soutenir
le festival Jazz en Ouche en 2020.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 20 DEC. 2021

Publié

le : 20 DEC. 2021

Une convention de partenariat définissait les conditions de ce
soutien. En particulier, il était prévu le versement d'une
cotisation de partenariat fixée à 12 000 € TTC.

Le festival Jazz en Ouche n'ayant pas pu se tenir aux dates
prévues en raison de la crise sanitaire, cette cotisation n'a pas
été appelée.

Cependant, la Ville de L'Aigle avait engagé des dépenses à ce
titre avant l'annulation du festival, pour un montant total de
8 626,39 € TTC. Par solidarité, l'Office de Tourisme souhaite
prendre à sa charge une partie de ces dépenses.

Le Maire,



Philippe
VAN-HOORNE

Sa participation s'établissant habituellement à 11 % des dépenses telles que définies dans le budget prévisionnel du festival, il est proposé de fixer la participation de l'Office de Tourisme des Pays de L'Aigle à 950 € TTC. Un avenant à la convention initiale définit les conditions du versement de cette participation.

Vu la convention de partenariat en date du 28 août 2020 entre la Ville de L'Aigle et l'Office de Tourisme des Pays de L'Aigle pour le festival Jazz en Ouche 2020,

Vu l'état des dépenses engagées par la commune pour l'organisation de ce festival,

Vu le projet d'avenant présenté,

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 26 voix POUR et M. DELAVALLÉE qui a déclaré ne pas
prendre part au vote,***

- ***APPROUVE l'avenant à la convention de partenariat signée avec l'Office de Tourisme des Pays de L'Aigle pour le festival Jazz en Ouche 2020 ;***
- ***AUTORISE Monsieur le Maire à signer cet avenant et à émettre le titre de recettes correspondant.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Philippe VAN-HOORNE



FESTIVAL JAZZ EN OUCHE 2020

CONVENTION DE PARTENARIAT

AVENANT

Entre :

La ville de L'AIGLE, Place Fulbert de Beina à L'AIGLE (61300),
Représentée par Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire, autorisé par délibération n° 2021-94 du 13 décembre 2021,

d'une part,

ET

L'Office de Tourisme des Pays de L'Aigle, Place Fulbert de Beina à L'AIGLE (61300),
Représenté par Monsieur
autorisé par

d'autre part,

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT

Article 1 – Objet de l'avenant

Par convention en date du 28 août 2020, l'Office de Tourisme des Pays de L'Aigle avait souhaité soutenir le festival Jazz en Ouche qui devait être organisé du 17 au 22 novembre 2020 et s'était engagé à verser une cotisation de partenariat fixée à 10 000 € HT, soit 12 000 € TTC.

Ce festival n'ayant pu se tenir en raison de la crise sanitaire, cette cotisation n'a pas été appelée. Cependant, la ville avait engagé des dépenses pour l'organisation de ce festival qu'elle n'a pu annuler. Par solidarité, l'Office de Tourisme souhaite participer à ces dépenses à hauteur de sa participation habituelle au festival Jazz en Ouche, soit 11 %.

Le présent avenant définit les conditions de calcul et de versement de cette participation exceptionnelle.

Article 2 – Calcul et versement de la participation de l'Office de Tourisme des Pays de L'Aigle

Au vu de l'état des dépenses engagées annexé, d'un montant total de 8 626,39 € TTC, le montant de la participation de l'Office de Tourisme au festival Jazz en Ouche 2020 s'établit à 948,90 € TTC arrondi à 950 €.

La ville de L'Aigle appellera cette participation par l'émission d'un titre de recettes au nom de l'Office de Tourisme.

Fait à L'Aigle, en double exemplaire, le xxx

Pour la ville de L'AIGLE,
Le Maire, Philippe VAN-HORNE

Pour l'Office de Tourisme
des Pays de L'Aigle,
Le Président,

**ANNEXE - ETAT DES DEPENSES ENGAGEES PAR LA VILLE DE L'AIGLE
POUR LE FESTIVAL JAZZ EN OUCHE 2020**

Tiers	Objet	Réglé par mandat	Montant € HT	Montant € TTC
OVH	DV69013-OVH RENOUVELLEMENT NOM DE DOMAINE JAZZ EN OUCHE	2213/192/2020	9,99	11,99
ECP-NORMAND-INK	ACOMPTE 30% DIFFUSION PLAQUETTES JAZZ EN OUCHE 2020 DANS L'ORNE	2229/192/2020	654,00	654,00
ATELIER HOUDOU	2020 04279 ROLL UP ET BANDEROLES JAZZ EN OUCHE 2020	2319/203/2020	816,00	979,20
EN UN SEUL MOT	ELABORATION SUPPORTS DE COMMUNICATION JAZZ EN OUCHE	2401/212/2020	2 900,00	3 480,00
IMPRIMERIE DE L'ETOILE	FC300001714 CARTE SET TABLE JAZZ EN OUCHE 2020	2461/220/2020	487,00	584,40
IMPRIMERIE DE L'ETOILE	FC300001715 BROCHURES JAZZ EN OUCHE 2020	2462/220/2020	740,00	888,00
IMPRIMERIE DE L'ETOILE	FC300001716 AFFICHES A3 JAZZ EN OUCHE 2020	2463/220/2020	134,00	160,80
ECP-NORMAND-INK	2020-0121 DIFFUSION PLAQUETTES JAZZ EN OUCHE 2020 DANS L'ORNE	2507/223/2020	1 526,00	1 526,00
IMPRIMERIE DE L'ETOILE	FC3000001724 - PLANIMETRE - JAZZ EN OUCHE 2020	2896/255/2020	185,00	222,00
REGIE RADIO REG	201000297R ACHAT DE SPOT RADIO JAZZ EN OUCHE 2020	2897/255/2020	100,00	120,00
TOTAL			7 551,99	8 626,39

